

A tous les membres de l'ADUPSY

Dimanche matin 29 juin, Alain Urban, membre du Comité de l'Adupsy est mort à la Clinique de Bel-Air pendant sa cure de sommeil.

Dès son admission à Bel-Air, Alain s'est retrouvé en cellule d'isolement aux admissions des Sillons. Il a essayé d'exprimer ses désirs quant à son traitement. L'institution a refusé de l'écouter et l'a maintenu en isolement pendant près d'une semaine.

Alain s'est révolté et a fait appel à l'Adupsy. L'Adupsy a fait des démarches auprès de la Direction de la Clinique et ensuite auprès du Conseil de Surveillance Psychiatrique. Ceci n'a fait que renforcer la direction de la Clinique dans ses options.

Non seulement Alain resta en cellule d'isolement, mais il fut soumis de force à une cure de sommeil. Cette cure de sommeil s'est faite avec un contrôle médical totalement insuffisant, et avec des doses de médicaments très élevées. ALAIN EN EST MORT.

Le dimanche, le Comité et des membres de l'Adupsy se sont réunis et ont pris les initiatives suivantes:

- Tenir une conférence de presse mercredi 2 juillet à 11 heures
- Essayer de se constituer partie civile dans la procédure pénale déjà initiée
- Organiser un rassemblement vendredi 4 juillet à 17h.30 à la Clinique de Bel-Air (rendez-vous devant le portail d'entrée), pour rendre un témoignage d'amitié à Alain. Ce témoignage est aussi une expression de notre volonté de lutte.
C'est pourquoi nous avons décidé de partir de l'entrée de la Clinique en cortège jusqu'au bâtiment des cellules du pavillon des Sillons.
Il faut que les membres de l'Adupsy et tous leurs amis viennent nombreux exprimer ce qu'ils ressentent.

La Ligue Suisse des Droits de l'homme s'associe pleinement à notre action.

Genève, le 1er juillet 1980

Le Comité de l'Adupsy